



L'EXPRESSION DE LA CARACTERISATION ET SES VALEURS SEMANTICO-DISCURSIVES DANS LA DETERMINATION NOMINALE EN GUERE, LANGUE KROU DE COTE D'IVOIRE

ADEKPATE Alain Albert

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
LADYLAD

alainadekpate@gmail.com

&

GNONSIAN Lopez Fieglo

Université Félix Houphouët Boigny

gnonsianl@gmail.com

Résumé : La littérature portant sur la syntaxe fait généralement mention de constructions déterminatives où interviennent un nom et un ou plusieurs déterminants de ce nom dont l'adjectif (cf. J. Otto 1971, L. Tesnière 1969, D. Creissels 1991) est le prototype. L'adjectif, employé dans ces constructions pour exprimer la notion de caractérisation, va selon les langues, soit succéder au nom dans un ordre dit centrifuge, soit précéder celui-ci dans l'ordre dit centripète, par exemple *brand-new car*, en anglais, soit dans l'un ou l'autre, par exemple *homme grand / grand homme*, en français. Dans une telle langue dite à ordre mitigé L. Tesnière (idem, p. 147-150), l'emploi de l'adjectif dans l'un ou l'autre de ces ordres implique des nuances de sens voire une modification de la construction déterminative. En guéré, langue de la branche krou de Côte d'Ivoire dont l'ordre canonique est centrifuge, différentes constructions particulières sont employées pour exprimer les classes conceptuelles de la notion de caractérisation de référents. Et dans ces constructions, il est possible d'antéposer le déterminant au déterminé, la conséquence étant la modification de la construction déterminative. Cette étude qui s'inscrit dans une démarche fonctionnelle vise non seulement à déterminer en quoi consistent cette modification mais aussi à rendre compte des valeurs sémantico-discursives impliquées par celui-ci.

Mots clés : caractérisation, ordre centripète, ordre centrifuge, figure d'expression, valeurs sémantico-discursives.

THE EXPRESSION OF CHARACTERIZATION AND ITS SEMANTIC AND DISCURSIVE VALUES IN NOUN MODIFIER PHRASES IN GUERE, A KRU- BRANCH LANGUAGE OF CÔTE D'IVOIRE

Abstract : The literature on syntax (see J. Otto 1971, L. Tesnière 1969, D. Creissels 1991) have often mentioned works in which noun phrases consisting of a noun with one or multiple modifiers among which the adjectival modifiers is the prototype. Used in these phrases as a means to instantiate the notion of characterization and depending on the language, the adjectival modifier will occur either after the head noun in co-called head-first order or precede it in head-last order as the English phrase *brand-new car* shows or occur in either order as in the following French noun phrases *homme grand / grand homme*. In these languages with mitigated order as L. Tesnière (id., p.147-150) call them, the use of the adjectival modifier in either order

implies some nuance in meaning and even some modification in the phrase structure. Guere is a kru-branch language of Côte d'Ivoire with head-first basic order and in which particular different constructions are employed to express the various conceptual classes of characterization. In this language however, it is possible to employ the head-last order which results in modification of the whole modifier phrase. This study seek to provide a functional approach that account not only for the nature of the modification but also for the implied semantic-discursive values.

Key Words : Characterization, head-first order, head-last order, rhetorical figure, semantic and discursive values

Introduction

L'adjectif est cette partie du discours dont la confusion sinon l'affinité avec celle du nom a été bien souvent évoquée dans la littérature (cf. J. Otto 1971, p. 85-97, L. Tesnière 1969, p. 61-63, D. Creissels 1991, p. 175-176). Ce qui fait l'une des propriétés sinon la propriété définitoire majeure de l'adjectif, c'est son statut syntaxique en tant que terme dépendant ou déterminant du nom (L. Tesnière idem, p. 144-146, D. Creissels 1991, 1995), même si le contexte discursif de son emploi autorise parfois que le terme nominal qu'il détermine (par adjonction de sèmes nouveaux à ceux du signifié virtuel du nom) puisse être laissé implicite (ex. *La voiture noire que tu vois m'appartient, la bleue appartient à mon épouse*). C'est ce que met en jeu le critère de « compatibilité », c'est-à-dire la faculté d'une unité à se combiner avec une autre unité relevant d'une autre classe, l'un des critères qui permettent d'établir l'existence d'une classe d'unités, l'autre critère étant l'« exclusion mutuelle » (D. Costaouec & F. Guérin 2007, p. 111-114). Dans la même perspective, D. Creissels (1991, p. 177-178) parlera de l'adjectif comme l'unité susceptible d'occuper la position structurelle de déterminant dans ce qu'il a proposé d'appeler le « syntagme épithétique » et qui sert de cadre d'expression de la notion de « caractérisation ». Un fait pertinent dans la relation syntaxique entre le nom et l'adjectif reste l'ordre de succession linéaire du nom déterminé et du déterminant adjectival, avec ou sans les déterminants d'autres types (démonstratif, numéral, génitival etc.), puisque comme le démontre L. Tesnière (idem, p. 147-150), l'antéposition de l'adjectif au nom déterminé dans les langues à ordre mitigé (centrifuge et centripète) telle que le français implique des nuances d'ordre sémantique (*homme saint / saint homme*) voire parfois une modification affectant l'ensemble de la construction déterminative. Le guéré, langue de la branche krou de Côte d'Ivoire à ordre centrifuge, admet la possibilité de l'antéposition du déterminant adjectival ou assimilé au nom déterminé. Cela donne lieu à une modification de la construction et la relation déterminative. Le problème que soulève ce phénomène revient non seulement à déterminer en quoi consiste le changement mais aussi la ou les valeur(s) sémantico-discursives impliquée(s) par celui-ci. L'examen de la question repose sur l'hypothèse que la relation déterminative des constituants dans la construction nominale est de type

centrifuge. Cependant, l'emploi du déterminant adjectival ou assimilé dans l'ordre centripète implique l'évocation d'un référent globalement perçu comme possédant une propriété caractéristique, appréhendée comme telle par les co-énonciateurs tandis que son emploi dans l'ordre centrifuge implique l'évocation en situation de discours d'un référent dont l'identification par l'interlocuteur a lieu au moment de l'énonciation successive du nom déterminé et du (des) déterminant(s). Les faits à l'étude seront traités dans le cadre de la syntaxe fonctionnelle où il est question d'étudier aussi bien les propriétés fonctionnelles des unités douées de sens que le fonctionnement pertinent ou contingent de celles-ci dans la communication (M. Houis 1974; A. Martinet 1960 ; J.-M. Builles 1998 ; D. Creissels 1991, 1995). Il s'agit en un mot de rendre compte de la pertinence du changement, de l'ordre centrifuge à l'ordre centripète des unités de sens, dans la construction nominale à déterminant adjectival ou assimilé en guéré. Pour ce faire, l'étude est structurée en trois sections. En effet, après en avoir exposé le cadre méthodologique et théorique, nous procédons à la présentation et à l'analyse des faits. En troisième section, nous discutons les faits analysés en vue de leur interprétation.

1. Cadre méthodologique et théorique

La fiabilité des données de cette étude et du corpus y afférent ainsi que le choix de la perspective théorique de son analyse appellent la démarche que décrivent les sous-sections qui suivent.

1.1. Collecte des données, corpus et traitement

Pour cette étude, nous avons procédé à une recherche documentaire à travers une recherche bibliographique portant sur les notions essentielles susceptibles de nous permettre de bien définir l'objet de recherche. Par ailleurs, des données sur les faits de la langue guéré précisément du parler zagnan ont été collectées auprès de l'un des co-auteurs (F. L. Gnonsian), locuteur dudit parler, qui s'est pour l'occasion soumis à un questionnaire grammatical. Cependant, il nous est apparu parfois nécessaire de recourir à des informateurs secondaires, locuteurs jugés idéaux du parler zagnan résidant à Abidjan, soit dans le but d'obtenir des précisions sur les faits soit pour confirmer l'authenticité des faits. Ces données ont été conservées à l'aide d'un enregistreur dont est muni un téléphone portable de références TECHNO CAMMON 17_CG6_128+4U qui garantit un bon enregistrement du signal sonore et un bon confort d'écoute. Le corpus mis au point pour cette étude est constitué d'énoncés en guéré qui ont en commun d'être des cadres d'expression de la notion de « caractérisation » au sens que D. Creissels (1991, p. 136-139) lui donne, c'est-à-dire des énoncés qui mettent en jeu l'opération consistant à préciser le signifié d'un terme nominal et dont l'emploi de l'adjectif reste une possibilité banale à travers les langues les plus diverses y compris le guéré. Les faits de la langue objet sont analysés à la lumière

du courant fonctionnaliste de la théorie de syntaxe structurale développé par les linguistes fonctionnalistes tels que A. Martinet (1960), M. Houis (1974), D. Creissels (1979, 1991, 1995). En effet, cette approche vise à établir le statut fonctionnel des unités linguistiques, significatives et non-significatives, au regard des diverses propriétés qu'elles manifestent dans leur emploi effectif dans les énoncés. Notre démarche, dans cette étude, consistera à identifier les formes et constructions qui interviennent dans l'expression de la caractérisation en guéré (est-ce des adjectifs, des classes particulières de verbes, expressions prédicatives ?), leur niveau de spécialisation quant à l'expression des classes conceptuelles de caractérisation (les couleurs, les propriétés physiques de forme, d'apparence, les propriétés morales). Il s'agit aussi d'explorer la possibilité de variation des positions occupées par les unités à l'intérieur des constructions de caractérisation, d'en évaluer la pertinence et en proposer les explications. L'utilité de la notion de pertinence en linguistique fonctionnelle réside dans le fait qu'elle rend compte de la valeur communicative des choix de l'énonciateur, chaque choix d'unité dans une position donnée de la chaîne parlée ou choix de construction étant fonction de l'intention communicative du locuteur.

1.2. Notions d'adjectif et de caractérisation

La première idée qu'on a de l'adjectif, en tant que partie du discours, est relative à sa compatibilité, c'est-à-dire la propriété de se combiner à un substantif pour opérer le découpage conceptuel du référent et en faciliter d'identification à l'intérieur d'un ensemble de référents virtuels de ce substantif. Cette propriété n'est pas typique à l'adjectif car des substantifs peuvent se combiner à un autre substantif dans cette perspective, comme le montre l'exemple suivant en français *un dossier béton / un dossier inattaquable*. De façon similaire, on ne peut limiter l'emploi de l'adjectif à une structure particulière de prédication telle que dans *Mon père est silencieux* car dans un tel contexte, *silencieux* peut commuter avec un nom comme dans *Mon père est médecin*. Dans un certain nombre de langues, la reconnaissance de cette partie de discours se fonde aussi sur les propriétés morphologiques par un jeu d'accord entre le nom et l'adjectif manifesté sous la forme de la variation ou de la « déclinaison » subie par l'adjectif dans sa flexion, en fonction du genre et/ou du nombre du nom, voire du rôle syntaxique joué par le nom dans l'énoncé. C'est le cas du français (ex. *le cartable gris / la porte grise, les cartables gris / les portes grises*), de l'allemand (ex. *der neue Wagen* (Masc. Sg.) « La voiture neuve ») / *die neuen Wagen* (Masc. Pl.) « Les voitures neuves », *das neue Buch* (Neutre Sg.) « Le livre neuf ») / *die neuen Bücher* (Neutre Pl.) « Les livres neufs »), pour ne citer que ces langues-là. Si on peut dire que l'adjectif est reconnaissable comme une forme qui a la vocation naturelle de caractériser le référent potentiel d'un terme nominal donné à travers un cadre formel traditionnellement désigné comme syntagme qualificatif et que nous convenons ici d'appeler « syntagme épithétique », il ne faut cependant pas perdre de vue

que l'opération de caractérisation peut se faire autrement que par le recours à l'adjectif. Ainsi, en français, elle peut se faire dans le cadre d'un syntagme génitif (ex. *un seau en acier inoxydable*) ou encore d'un nom relativisé (ex. *L'homme qui a perdu le pouce a été évacué vers un hôpital*). Prenant en compte ce qui précède, il apparaît plus approprié de parler non pas d'adjectif mais de moyen formel d'expression de la caractérisation. Le parler guéré-zagna en atteste un certain nombre qui dépendent plus ou moins de la classe conceptuelle de caractérisation.

2. Classes conceptuelles de la caractérisation en guere-zagna et analyse des faits

Comme indiqué en sous-section 1.2. ci-dessus, la caractérisation peut être réalisée à travers plusieurs moyens structuraux, le choix de ces moyens dépendant plus ou moins du trait de caractérisation qui est mise en relief.

2.1. Caractérisation par la couleur

Pour la caractérisation d'un référent par la couleur, le guéré-zagnan a exclusivement recours à l'emploi d'une forme adjectivale qui apparaît dans un ordre centrifuge, c'est-à-dire postposée au nom déterminé.

(1) a. tàù ɓlɛ̃ɛ srò` plù
 Tahou posséder+ Hab. Cheval.Sg. blanc.Sg.
 « Tahou possède un Cheval blanc »

a.' tàù ɓlɛ̃ɛ sròè plì
 Tahou posséder+ Hab. Cheval.Pl. blanc.Pl.
 « Tahou possède des Chevaux blancs »

Dans les exemples ci-dessus, les syntagmes *sro` plu`* « cheval blanc », en (1a.), et *sroè plì* « chevaux blancs », en (1a.'), sont respectivement constitués du terme nominal pour « cheval » au singulier et au pluriel, suivi du déterminant adjectival au singulier *plù* dont le pluriel *plì* est obtenu par l'alternance vocalique de la flexion. Il est toutefois possible que la forme adjectivale apparaisse dans l'ordre centripète, c'est-à-dire préposée au nom. Dans ce contexte, les gloses tendent à souligner la spécificité ou singularité de l'emploi de la notion « chien ».

(2) a. tàù ɓlɛ̃ɛ plú srò`
 Tahou posséder+ Hab. blanc.Sg. cheval.Sg.
 « Tahou possède le Cheval blanc »

a.' tàù ɓlɛ̃ɛ plí sròè
 Tahou posséder+ Hab. blanc.Pl. Cheval.Pl.
 « Tahou possède les Chevaux blancs »

Ces mêmes faits sont observables avec les exemples (3) qui suivent :

- (3) a. gbé Jré nàó → a.' Jré gbè nàó
 Chien noir Préd. Noir.Sg. chien-Sg. Préd.
 « Voici un chien noir » « Voici le Chien noir »
- a.' gběá Jrí (sǔǔ) nàó → b.' Jrí gběá (sǔǔ) nàó
 Chien.Pl. noir.Pl. (deux) Préd. Noir.Pl. Chien-Pl. (deux) Préd.
 « Voici (deux) Chiens noirs » « Voici les (deux) Chiens noirs »
- b.'* Jrí (sǔǔ) gběá nàó

Dans les exemples qui précèdent, les syntagmes construits dans l'ordre centrifuge sont respectivement *gbé Jré* « (un) chien noir » (3a.), au singulier et *gběá Jrí* « (des) chiens noirs » (3b.), au pluriel qui deviennent dans l'ordre centripète *Jré gbè* « le chien noir » (3a.') et *Jrí gběá* « les chiens noirs » (3a.'). Le déterminant numéral suit toujours immédiatement le nom déterminé (cf. ex. (3b.') et (3b.'')).

2.2. Caractérisation portant sur la qualité physique

Cette caractérisation portant la qualité physique peut se faire aussi bien par l'emploi d'un adjectif que celui d'une figure d'expression ou d'un verbe locutionnaire. Cette classe conceptuelle se prête à une subdivision que nous examinons.

2.2.1. Caractérisation par la taille

La caractérisation du référent du nom par la taille se fait aussi bien par l'emploi d'un adjectif que par l'emploi d'une locution verbale (N. J. Jérémie 1998, A. Adépaté 2016). Et l'antéposition de l'élément déterminant induit une valeur de spécification ainsi que nous l'avons indiqué dans la sous-section précédente.

- (4) a. nrǔkpào kwǎ̃¹ Jí
 Femme petit.Dériv. arriver.Acc.²
 « Une femme petite de taille est arrivée »
- a.' (dī) kwǎ̃ nrǔkpào Jí
 (Rel.) Petit femme venir
 « La femme de petite taille est arrivée »
- b. mò tú tē̃ jǎ³

¹ Selon l'informateur principal, il paraît possible d'établir un rapport formel entre cette forme adjectivale et une autre forme *kwǎ̃* « près, proche de ». Il est donc vraisemblable qu'elle soit obtenue par adjonction du dérivatif agentif pris au sens de « celui qui ».

² Acc. : Valeur aspectuelle d'accompli, Dériv. : morphème dérivatif, Inj. : valeur modale injonctive, Partic. : morphème de participe, Pl. : Pluriel, Poss. : Possessif, Préd. : morphème prédicatif présentatif, Rel. : morphème relateur

³ Le morphème *jǎ* dans les exemples (4b.) et (4b.') fonctionne comme l'extension de l'élément verbal *mò* dans la locution *mò ... jǎ* signifiant « regarder ». Mais le morphème *jǎ* sera employé comme l'extension de la forme verbale *tē̃* « se dresser » pour la formation d'une locution qui sera employé pour exprimer la caractérisation portant sur la taille.

Ragarder.Inj. arbre se dresser.Dériv. droit
« Regarde un grand arbre »

b.' mò tē̄ tū jā
Ragarder.Inj. se dresser.Dériv. arbre droit
« Regarde le grand arbre »

c. dā júzǎ tē̄ jā
Appeler.Inj. enfant se dresser.Partic. droit
« Appelle-moi un enfant grand de taille »

c.' dā jā tē̄ júzǎ
Appeler.Inj. droit se dresser enfant
« Appelle-moi l'enfant grand de taille »

d. dā jrù-mě (sǒǒ) tē̄ jā
Appeler.Inj. enfant.pl.-petit (deux) se dresser.Partic. droit
« Appelle-moi des enfants grands de taille »

d.' dā jā tē̄ jrù-mě (sǒǒ)
Appeler.Imp. droit se dresser enfant.Pl.-petit (deux)

« Appelle-moi les enfants de grande taille ».

d.'' * dā jā tē̄ (sǒǒ) jrù-mě

La caractérisation est réalisée au moyen de formes adjectivales *kwǎĩ* « petit », en (4a.) / (4a.'), et *tē̄* « grand », en (4b.) / (4b.'). Cependant, en (4c.) / (4c.') et (4d.) / (4d.'), c'est une forme verbale complexe, une locution verbale formée d'un lexème verbal *tē̄* « se dresser » et d'une extension adverbiale *jā* « droit », le lexème verbal ayant dans l'ordre centrifuge une forme caractérisée par la présence d'un suffixe *-ā* dont la valeur n'est évidente mais qu'à titre provisoire, on qualifiera de marque de « participe ». Il s'agit d'une forme que l'élément verbal de la locution doit avoir pour accéder à la forme lui permettant d'exprimer la notion de caractérisation. En français, une forme similaire est attestée au regard de la correspondance qu'on a en français entre les formes verbales dans les propositions relatives et leur correspondantes adjectivales dans *baume qui chauffe* → *baume chauffant*, *sauce qui fume* → *sauce fumante*, *poupée qui parle* → *poupée parlante*. Dans l'ordre centripète, l'extension précède le lexème verbal. Et en cas de présence d'un numéral, celui-ci est toujours immédiatement postposé au nom déterminé (cf. ex. (4d.') et (4d.'')).

2.2.2. Caractérisation par l'âge / le format

Pour cette sous-classe conceptuelle de la caractérisation, le guéré-zagna peut avoir recours soit à un adjectif soit à une figure d'expression, avec parfois certaines restrictions d'emploi, dans le cas de la caractérisation par le format.

- (5) a. *má* *bö* *ɔ̄* *nr̩* *klă* *nàó*
 Poss.1Sg père Poss.3Sg épouse.Sg. grand.Sg. Préd.
 « Voici une première femme (en âge/par ordre de préséance) de mon père »
- a.' *má* *bö* *ɔ̄* *klă.Sg.* *nr̩* *nàó*
 Poss.1Sg père Poss.3Sg grand épouse Préd.
 « Voici la première femme (en âge/par ordre de préséance) de mon père »
- b. *má* *bö* *ɔ̄* *nr̩* *klàé* (*ś̩ś̩*) *nàó*
 Poss.1Sg père Poss.3Sg épouse.Pl. grand.Pl. (deux) Préd.
 « Voici deux femmes grandes (en âge/ par ordre de préséance) de mon père »
- b.' *má* *bö* *ɔ̄* *klàé* *nr̩* (*ś̩ś̩*) *nàó*
 Poss.1Sg père Poss.3Sg grand.Pl. épouse.Pl. (deux) Préd.
 « Voici les deux femmes grandes (en âge/ par ordre de préséance) de mon père »
- b.'* *má* *bö* *ɔ̄* *klàé* (*ś̩ś̩*) *nr̩* *nàó*

Nous avons en (5) ci-dessus une illustration de la caractérisation du référent de noms par l'âge. En (5a.) / (5a.'), l'adjectif *klă* « grand » au singulier (*klàé* au pluriel) est employé au sens de la hiérarchie basée sur l'aïnesse ou de la préséance dans le foyer. Cependant, ce même adjectif peut être employé pour une caractérisation par le format du référent de certains noms tels que *gbú* « maison », comme cela apparaît dans les exemples qui suivent. Comme dans les exemples précédents, le déterminant numéral intervient toujours immédiatement postposé au nom déterminé (cf. ex. (5b.') et (5b.'')).

- (6) a. *m̩* *má* *bö* *ɔ̄* *gbú* *klă* *jā*
 Regarder.Imp. Poss.1Sg. père Poss.3Sg. maison.Sg. grand.Sg. Droit
 « Regarde une grande maison appartenant à mon père »
- a.' *m̩* *má* *bö* *ɔ̄* *klă* *gbù* *jā*
 Regarder.Imp. Poss.1Sg. père Poss.3Sg. grand.Sg. maison.Sg. Droit
 « Regarde une grande maison appartenant à mon père »
- b. *m̩* *má* *bö* *ɔ̄* *gbí* *klàé* *jā*
 Regarder.Imp. Poss.1Sg. père Poss.3Sg. maison.Pl. grand.Pl. Droit
 « Regarde une grande maison appartenant à mon père »

b.' mò má bõ ɔ klàé gbì (sɔ́ɔ) j̄ā
 Regarder.Imp. Poss.1Sg. père Poss.3Sg. grand.Pl. maison.Pl. (deux) Droit
 « Regarde une grande maison appartenant à mon père »

b.'* mò má bõ ɔ klàé (sɔ́ɔ) gbì j̄ā

Appliqué au référent de noms comme *sětĩ* « assiette », l'adjectif *klā* « grand » ou sa forme de pluriel sont admis dans le syntagme déterminatif à ordre centrifuge. En revanche, dans l'ordre centripète, une restriction vraisemblablement d'ordre lexico-pragmatique impose la préférence d'une autre forme adjectivale telle que *bě* « large » à la forme *klā*. Observons les exemples suivants à titre d'illustration.

(7) a. zũ dɛ̀ɛ̀ sětĩ klā
 Zou acheter.Acc assiette grand
 « Zou a acheté une grande assiette »

a.' *zũ dɛ̀ɛ̀ klā sětĩ / zũ dɛ̀ɛ̀ dí bẽ sětĩ
 Zou acheter.Acc grand.Sg. assiette.g.
 « Zou a acheté la grande assiette »

Comme on peut l'observer, le nom déterminé *sětĩ* « assiette » est précédé ici de *bẽ* « large ». Il apparaît que la nouvelle construction est précédée d'un morphème *dĩ* qu'on peut mettre en rapport avec un morphème formellement identique à un relateur signifiant « dans, intérieur de ». Ici, ce morphème peut être analysé comme la marque de la relation très spécifique et particulière entre *bẽ* « large » et le nom *sětĩ*, relation qui tient compte du mode de conceptualisation de la forme et des dimensions du référent du nom déterminé. Il semble qu'ici, l'accent est porté sur la profondeur qui la distingue des autres référents d'un ensemble d'assiettes. L'emploi d'une figure d'expression pour la caractérisation du référent de noms par le format est illustré dans les exemples suivants où intervient lexème adjectival *bẽ* « large » en tant que déterminant du nom de sens général qu'il précède, *kwĩ* « corps ». Ceux-ci forment un syntagme *bẽ kwĩ* « corps large » (*bèá kwĩ* au pluriel) qui fonctionne lui-même comme le déterminant du principal nom déterminé. Nous les désignerons ici du terme de déterminant « syntagmatique du nom ». Dans les exemples ci-dessous, le nom principal déterminé est *nrɔ̀kpàó* (Sg.) / *nrɔ̀kpàé* (Pl.)

(8) a. nrɔ̀kpàó bẽ kwĩ nàó
 Femme.Sg. large corps Préd.
 « Voici une femme corpulente »

a.' kwĩ bẽ nrɔ̀kpàó nàó
 corps large.Sg. femme.Sg. Préd.

« Voici la femme corpulente »

b. jrɔ̀kpàé (sɔ̀sɔ̀) bɛ̀á kwĩ nàó
Femme.Pl. (deux) large.Pl. corps Préd.
« Voici deux femmes corpulentes »

b'. kwĩ bɛ̀á jrɔ̀kpàé (sɔ̀sɔ̀) nàó
Corps large.Pl. Femme.Pl. (deux) Préd.
« Voici les femmes corpulentes »

b.'* kwĩ bɛ̀á (sɔ̀sɔ̀) jrɔ̀kpàé nàó

Dans ces exemples, la corpulence ou la grosseur est présentée par référence à la dimension, c'est-à-dire la largeur du corps du référent du nom (*jrɔ̀kpàé* (Sg.) / *jrɔ̀kpàé* (Pl.)) caractérisé.

2.2.4. Caractérisation par l'attrait physique

C'est aussi à l'emploi de la figure d'expression que le guéré-zagna recourt pour signifier que le référent d'un nom a un caractère attrayant ou répugnant, plaisant ou déplaisant.

(9) a. jrɔ̀kpàó nmɔ̀à jrí nàó
Femme être bon (agréable).Partic. visage voici
« Voici une femme belle »

a.' jrí nmɔ̀à jrɔ̀kpàó nàó
« Voici la belle femme »

b. jrɔ̀kpàé (sɔ̀sɔ̀) nmɔ̀à jrí nàó
« Voici (deux) belles femmes »

b.' jrí nmɔ̀à jrɔ̀kpàé (sɔ̀sɔ̀) nàó / b.'* jrí nmɔ̀à (sɔ̀sɔ̀) jrɔ̀kpàé nàó
« Voici les deux belles femmes »

c. mò nmàù jrĩā jrí jā
Regarder.Inj. homme être mauvais (désagréable) visage droit
« Regarde un homme laid »

c.' mò jrí jrĩ nmàù jā
« Regarde l'homme laid »

Les exemples (9) ci-dessus illustrant la caractérisation par la valeur de l'attrait, montrent que pour caractériser un référent de nom, la guéré-zagna emploie une figure d'expression constituée aussi d'une locution verbale mais dont le terme verbal, à la différence de ce que nous avons en (4b.-4.d.'), est un verbe statif traduisant le trait de caractère et dont l'extension est un nom désignant la partie du corps humain à laquelle s'applique ce trait, c'est-à-dire celle où ce trait de caractère est le plus directement perceptible. Il s'agit ici de *jrí* « visage ». En (9a.-b.'), le trait de caractère est celui de la beauté, perçue comme positive, agréable au regard, d'où l'emploi du terme verbal *nmɔ̀à* signifiant « être bon / agréable ». Par contre, en (9c.-c.'), le trait de caractère est celui de la laideur,

perçue comme répugnant, déplaisant au regard, d'où l'emploi du terme verbal *nrĩ* « être mauvais, désagréable ». Le terme verbal présente, comme en (4c.) et (4d.) plus haut, une forme caractérisée par un suffixe final *-a* que nous avons proposé d'analyser comme une forme participiale, dans l'ordre centrifuge. Dans l'ordre centripète, il est réduit à une forme simple que nous essaierons d'expliquer plus bas, dans la section dédiée à la discussion. Il faut noter que les exemples ci-dessus confirment l'observation faite plus haut concernant la position structurelle de déterminant numéral (*sóó* « deux ») : elle intervient immédiatement après le nom déterminé.

2.3. Caractérisation portant sur la qualité morale

L'opération de caractérisation portant sur la qualité morale est celle qui fait particulièrement usage de figures d'expression. De façon similaire à ce que nous avons dans les exemples de la sous-section précédente (cf. ex. (9)), pour la figure d'expression dans ce type de caractérisation, le guéré-zagna fait recours à une locution verbale dont le premier terme est un verbe statif qui met en exergue un trait de caractère jugé positif ou négatif qui s'applique à l'extension nominale. Cette dernière désigne une partie de l'anatomie humaine supposée être le siège de ce trait, *glǎ* « cœur ».

(10) a. *nrǒkpàó nrĩā glǎ nàó*
 Femme.Sg. être mauvais.Partic. cœur Préd.
 « Voici une femme méchante »

a. *glǎ nrĩ nrǒkpàó nàó*
 « Voici la femme méchante »

b. *nrǒkpàé (sóó) nrĩā glwĩ nàó*
 Femme.Pl. (deux) être mauvais.Partic. cœur.Pl. Préd.
 « Voici deux femmes méchantes »

b.' *glwĩ nrĩ nrǒkpàé (sóó) nàó* /* *glwĩ nrĩ (sóó) nrǒkpàé nàó*
 « Voici les deux femmes méchantes »

c. *nrǒkpàó nmǎ glǎ nàó*
 « Voici une gentille femme »

c.' *glǎ nmǎ nrǒkpàó nàó*
 « Voici la femme gentille »

d. *nrǒkpàé (sóó) nmǎ glwĩ nàó*
 « Voici (deux) femmes gentilles »

d.' *glwĩ nmǎ nrǒkpàé (sóó) nàó* /* *glwĩ nmǎ (sóó) nrǒkpàé nàó*
 « Voici les (deux) femmes gentilles »

Ici, le verbe statif de sens positif « être bon » prend la forme participiale *nmɔ̃a*, dans l'ordre centrifuge mais garde la forme *nmɔ̃*, dans l'ordre centripète. Celui qui véhicule le sens négatif « être mauvais » prend la forme participiale *nrĩā* lorsque la locution suit le nom déterminé mais il prend la forme *nrĩ*. De même que dans les exemples évoqués plus haut, l'extension précède le terme verbal, dans l'ordre centripète.

3. Discussion

Les faits décrits et analysés dans la section précédente soulèvent un certain nombre de questions auxquelles nous essaierons d'apporter des explications. Ces questions sont d'ordre syntaxique et sémantique voire pragmatico-énonciative.

3.1. Structures syntaxiques

Au niveau syntaxique, il est question de rendre compte de la nature des constructions obtenues lorsqu'on passe de l'ordre centrifuge à l'ordre centripète. L'ordre centrifuge est le schème canonique, le schème de base de constructions dont la structure interne est syntaxiquement libre. À l'inverse, on doit alors considérer qu'on a plutôt le schème de base de constructions dont la relation interne des éléments constitutifs est moins libre. En effet, relativement aux constructions du premier type (ordre centrifuge), les constructions du deuxième type (ordre centripète) présentent deux traits qu'on peut regrouper sous le terme compacité (M. Houis 1981).

3.1.1. Structure tonale du terme nominal déterminé

En comparant la structure tonale du nom déterminé dans les ordres centrifuge et centripète, on peut voir que le nom occupant la position de déterminé dans le schème centripète voit le ton associé à sa première ou unique syllabe subir une dépression pour se réaliser bas, qu'il soit haut, moyen ou déjà bas. Ce ton bas est donc l'une des marques de la compacité interne à la construction ainsi obtenue.

3.1.2. Impossibilité d'insertion d'un autre déterminant dans la construction

La relation de compacité entre les éléments constitutifs de la construction à schème centripète est telle qu'il est impossible d'insérer un autre terme entre le terme déterminé et le déterminant qui le précède. Cela est illustré par les exemples (3b.') / (3b.''), (4d.') / (4d.''), (5b.') / (5b.''), (6b.') / (6b.''), (8b.') / (8b.''), (9b.') / (9b.''), (10b.') / (10b.''), (10d.') / (10d.'').

3.2. Statut des constructions et valeurs sémantico-discursives

Les traits caractéristiques des constructions à schème centripète présentés sont les suivants : antéposition du déterminant à valeur de caractérisation au nom déterminé, s'il est de type adjectival (cf. ex. (1)-(4b.-b'), (5)-(7)) ; antéposition du dernier élément nominal suivi de l'élément adjectival, le tout avant le nom déterminé, s'il s'agit du déterminant syntagmatique (cf. ex. (8)) ; antéposition de

l'extension nominale au lexème verbal, le tout avant le nom déterminé, dans le cas de l'emploi d'une figure d'expression au moyen de la locution verbale, avec la réduction à sa forme lexématique du verbe porteur de la marque suffixale *-q* interprétée comme la marque de participe, en construction centripète (cf. ex. (9)-(10)). On doit admettre sans ambages que les constructions dans l'ordre centrifuge présentent des propriétés de syntagme, puisqu'il s'agit de l'ordre canonique selon lequel se rangent les constituants dans la relation de détermination entre le nom déterminé et son déterminant à valeur de caractérisation, avec la possibilité d'insérer un déterminant d'un autre type (numéral, par exemple) entre le déterminé et ce déterminant : Nom – Déterminant numéral – Déterminant de caractérisation. En revanche, les constructions obtenues dans l'ordre centripète décrit ci-dessus, appellent un questionnement relatif au statut de celles-ci en tant que syntagmes ou en tant que composés. Les critères de reconnaissance des composés souvent évoqués dans la littérature se rapportent aux traits de compacité (M. Houis, op. cit., D. Costaouec et F. Guérin, op. cit.) dont ceux décrits ci-dessus (dépression du ton e la syllabe initiale du déterminé et impossibilité d'insertion d'un déterminant entre le déterminé et le déterminant à valeur de caractérisation). Sur la base de ces deux critères, il est tentant de reconnaître à ces constructions le statut de composés. Cependant, la prise en compte du critère sémantique vient remettre en cause cette option. En effet, au niveau sémantique, des auteurs évoquent le principe de la non-compositionnalité (C. Baylon et X. Michot, op. cit, p. 135, A. polguère 2008, p. 164) qui stipule que le sens du composé n'est pas résultat du sens de ses éléments constitutifs. On observant les gloses des exemples cités plus haut, il apparaît que la différence tient non pas signifié syntagmatique (pour le syntagme) et signifié lexical (pour le composé) mais à une nuance de spécification de référents. En effet, dans l'ordre centrifuge (signifié syntagmatique), le signifié est construit, chaque fois que l'énonciateur adjoint au nom déterminé un déterminant. Le référent est donc identifiable par le co-énonciateur de son évocation, au moment du discours, sans indication d'une propriété qui le singulariserait à l'intérieur d'un paradigme de référents virtuels. Dans les exemples (1) – (10) qui précèdent, l'énonciateur évoque un ou plusieurs référent(s) quelconque(s) d'un paradigme qui est/sont reconnaissable(s) parce qu'il(s) présente(nt) un trait donné.

Dans l'ordre centripète, le signifié est construit comme un tout, le référent perçu comme identifiable par contraste d'autres référents, par l'évocation d'un trait qui lui est caractéristique, et par conséquent, le référent est présenté en ce qui concerne le trait caractéristique comme le prototype du paradigme, d'où l'interprétation de la construction comme plus spécifiée. Ces propriétés peuvent être présentées dans le tableau suivant :

Tableau récapitulatif synoptique des propriétés des constructions déterminatives à valeur de caractérisation

Ordre	Centrifuge	Centripète
Statut	Syntagmatique	- Syntagmatique
Spécification	- Spécifié	+ Spécifié
Caractérisation (trait)	- Caractéristique	+ Caractéristique

A ce stade de la discussion, il convient de fournir les arguments qui militent en faveur de l'interprétation du terme verbal des locutions verbales, suffixé du morphème - *q* comme forme de participe (cf. ex. (9) et (10)). L'un des arguments est que les locutions verbales employées pour exprimer la notion de caractérisation sont fonctionnellement équivalentes aux déterminants adjectivaux et syntagmatiques. Et comme nous l'avons indiqué plus haut (cf. sous-section 2.2.1), des langues comme le français présentent des faits mettant en jeu l'équivalence entre des formes adjectivales issues de formes de participe présent et de propositions relatives, qui sont des cadres structurels d'expression de la notion de caractérisation (ex. *baume qui chauffe* → *baume chauffant*, *sauce qui fume* → *sauce fumante*, *poupée qui parle* → *poupée parlante*) et comme l'admet D. Creissels (1991), la proposition relative est un déterminant de type phrastique. Dans ce même ordre d'idée, le parler guéré zagna offre des faits qui permettent d'établir une équivalence entre la forme du verbe de la construction déterminative non phrastique et celle de la proposition relative qui toutes deux présentent le même suffixe, la différence entre ces deux constructions étant que dans la construction relative le terme verbal est précédé d'un indice pronominal dont la forme est régie par les traits +/- Humain, de genre (masculin/féminin) et de nombre (Sg. / Pl.) de l'antécédent.

(11) a. *dã júzǎ tɛ̃ǎ já*

« Appelle-moi un enfant grand de taille »

a.' *dã júzǎ ɔ̃ tɛ̃ǎ já*

« App elle-moi un enfant qui est grand de taille »

b. *dã jrú-mě (sɔ́ɔ) tɛ̃ǎ já*

« Appelle-moi des enfants grands de taille »

b.' *dã jrú-mě (sɔ́ɔ) ɔ̃ tɛ̃ǎ já*

« Appelle-moi des enfants qui sont grands de taille »

c. *jrɔ́kpàó nmɔ̀à jrí nàó*

« Voici une femme belle »

c.' *jrɔ́kpàó ũ nmɔ̀à jrí nàó*

« Voici une femme qui est belle »

d. *jrɔ́kpàé (sɔ́ɔ) nmɔ̀à jrí nàó*

« Voici (deux) belles femmes »

d.' jɔ̀kpàé (sɔ̀) ɔ̀ nmɔ̀à jɔ̀ nàó

« Voici les deux femmes qui sont belles »

En somme, ce qui distingue les constructions déterminatives non phrastiques (ex. (11a.), (11b.), (11c.), (11d.) des constructions relatives correspondantes (ex. (11a'.), (11b.'.), (11c.'.), (11d.'.)), c'est la présence d'un indice pronominal coréférent au nom antécédent : *ɔ* est l'indice de traits [+ Humain, Masculin, Sg.], *u* est l'indice de traits [+ Humain, Féminin, Sg.], *ɔ* est l'indice de traits [+ Humain, Masculin/Féminin, Pl.]. Ce dernier indice laisse apparaître que la nuance genre est neutralisée en ce qui concerne le pluriel.

Conclusion

L'emploi de l'adjectif est l'un des moyens usuels pour l'expression de la caractérisation dans de nombreuses langues du monde. Cependant un grand nombre de langues en domaine africain utilisent d'autres moyens qui sont essentiellement des locutions verbales et des figures d'expression. C'est le cas du guéré zagna qui y a recours lorsqu'il s'agit d'exprimer la caractérisation portant sur la qualité morale, l'attrait physique, le format et la taille. C'est peut-être une propriété assez répandue dans les langues de l'aire krou comme le montre un article de A. Adékpaté et Kipré B. (2017). Par ailleurs, les constructions de schèmes centripète et centrifuge constituent, au niveau discursif, des choix offerts à l'énonciateur pour exprimer la caractérisation d'un référent en fonction de son intention communicative : soit (a) par l'évocation du référent sans chercher à le rendre identifiable par la mention d'une caractéristique particulière, soit (b) par l'évocation du référent avec la nécessité de le rendre identifiable comme un tout par la mention d'un trait caractéristique. Cette étude qui offre aussi l'opportunité d'examiner une portion du domaine conceptuel ou sémantique de la guéré met par conséquent en relief la nécessité de ne pas confondre les niveaux syntaxique et sémantique de l'analyse linguistique car il s'agit de deux niveaux indépendants, la structuration de l'un n'étant pas strictement dépendante de l'autre ainsi que l'ont montré les faits analysés dans le cadre de l'expression de la notion de caractérisation. Cette étude n'a pas la prétention d'avoir couvert tous les aspects de la discussion. Elle par exemple en suspens la question la détermination du statut effectif des constructions déterminatives obtenues, lorsqu'on fait basculer ces constructions du schème centrifuge au schème centripète. Il y a aussi la nécessité de rendre compte de la structuration des déterminants syntagmatiques qui apparaissent comme la combinaison dans l'ordre *Adjectif – Nom* (cf. ex *bě kwĩ / gros.Sg./corps/ « corpulent »* (8a.) et *bèá kwĩ / gros.Pl./corps/ « corpulent(e)s »* (8b.)) dont on sait qu'il est en contradiction avec l'offre canonique *Nom – Adjectif*. La résolution de ces questions permettra une meilleure compréhension de l'opération de caractérisation en guéré zagna et éventuellement dans les langues de la famille kru en général.

Références bibliographiques

- ADEKPATE Alain, 2016b, « Réflexions sur la construction du sens des locutions verbales du krobou », *Cheminevements Linguistiques : Mélanges en hommage à N'guessan Jérémie KOUADIO*, Saabrücken (Allemagne), Editions Universitaires Européennes, pp. 101-114.
- ADEKPATE Alain, 2016a, « Syntaxe et sémantique des locutions verbales du krobou », *Nodus sciendi*, N° 16, Québec (Canada), Le GRAAL Edition, pp. 5-28.
- ADEKPATE Alain et Kipré, Blé, 201, « L'expression de la qualification dans une langue kru : exemple du bété », *Cahier d'Etudes Linguistiques*, N°14, pp. 204-206
- BAYLON Christian et MIGNOT Xavier, 2002, *Initiation à la sémantique du langage*, France, Nathan/VUEF.
- BUILLES Jean-Michel, 1998, *Manuel de linguistique descriptive : Le point de vue fonctionnaliste*, Paris, Editions Nathan.
- COSTAOUEC Denis et GUERIN Françoise, 2007, *Syntaxe fonctionnelle : Théorie et exercices*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CREISSELS Denis, 1995, *Eléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CREISSELS Denis, 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG.
- CREISSELS Denis, 1979, *Unités et catégories grammaticales*, Grenoble, Publications de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble.
- HOUIS Maurice, 1981, « La relation de détermination en syntagmes et composés », *Afrique et Langage*, N°16, Paris, l'Harmattan, pp. 5-47.
- HOUIS Maurice, 1974b, « La description des langues négro-africaines », *Afrique et Langage*, N°2, Paris, l'Harmattan, pp. 5-40.
- HOUIS M., 1974a, « La description des langues négro-africaines », *Afrique et Langage*, N°1, Paris, pp. 11-20
- KOUADIO Nguéssan Jérémie, 1998, « Le verbe *bo* en baoulé : un cas de polysémie verbale », *Langage*, Vol. 1, pp. 106-113.
- OTTO Jespersen, 1971, *La philosophie de la grammaire*, Trad. de l'anglais par Anne-Marie Léonard, Paris, Les Editions de Minuit.
- POLGUERE Alain, 2008, *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales (nouv. Ed. rev. et aug.)*, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal.
- TESNIERE Lucien, 1969, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.